

*Initiatives ministérielles*

Aux termes du RAPC, un grand nombre d'entre vous se rappelle que les gouvernements fédéral et provinciaux partagent également les frais des nécessités de base comme la nourriture, le logement, les vêtements, les services publics et les appareils ménagers. Le gouvernement fédéral ne fixe pas ces nécessités de base pour les programmes d'assistance sociale, mais il aide les provinces à le faire en réponse aux besoins des Canadiens qui ont le plus besoin d'aide.

Maintenant, un grand nombre des services qui seront touchés sont essentiels pour les pauvres de notre pays. Je vais vous en citer certains: les soins dentaires, les services essentiels aux handicapés, les foyers nourriciers pour les enfants maltraités, les foyers d'hébergement pour les femmes battues et les garderies subventionnées pour les familles à faible revenu. Ce sont des choses essentielles qui seront refusées. Le gouvernement fédéral empêchera les provinces de faire autant qu'elles le voudraient parce qu'il ne leur versera pas, comme il le ferait normalement, des sommes égales aux dépenses qu'elles engageraient dans ces domaines et dans plusieurs autres.

Le pire, et c'est un point dont on n'a jamais beaucoup parlé, c'est que le plafond introduit durant l'année budgétaire 1990-1991 se trouve maintenu—à présent qu'il a commencé, plus rien ne peut les arrêter. Cette mesure continuera d'avoir des effets du même type que ceux mentionnés dans l'article publié dans le *Toronto Star*—900 millions de dollars de moins pour cette province seulement, en ce qui concerne l'aide aux pauvres.

Je tiens également à mentionner—car il s'agit d'après moi d'un point important—que cette mesure va avoir pour résultat de faire retomber la dette et certains problèmes économiques sur le dos des pauvres. Je crois que nous l'oublions souvent. Il est facile de citer des statistiques et d'envisager froidement ce type de programme sous un angle analytique. Par contre, il est parfois difficile de comprendre qu'il y a là un effort, une tentative pour résorber la dette et le déficit, au détriment des pauvres.

Certains d'entre vous savent que ce point a été contesté devant les tribunaux qui ont décidé que le gouvernement n'avait rien fait d'illégal—et se réjouissent de ce qu'ils perçoivent en quelque sorte comme une victoire morale. Je suggère quant à moi que ce n'est pas une victoire morale, mais le contraire. Même s'il a gagné sur le plan juridique, le gouvernement n'a pas moralement le droit de renoncer à ses responsabilités envers les personnes démunies et défavorisées.

Un autre point qu'on oublie souvent de mentionner, c'est que ce type de programme dresse les provinces les plus riches, autrement dit celles qui ont le revenu le plus élevé par habitant—et nous savons tous qu'elles sont plus pauvres depuis quelque temps—contre les autres provinces. Ce type de programme aggrave les tensions dans notre pays, à un moment où la situation est particulièrement tendue. Il dresse vraiment une partie du pays contre les autres. Il ne fait qu'accroître la colère des gens déjà irrités par un système qu'ils estiment injuste, inefficace, insensible et inéquitable.

Parlons de la situation actuelle.

[Français]

Vous n'êtes pas sans savoir que, ici au Canada, au moment où l'on se parle, il y a environ 5 millions de personnes qui vivent au seuil ou sous le seuil de la pauvreté. Les femmes, malheureusement, constituent la majorité de ces pauvres. Il y a, à l'intérieur de ce nombre de 5 millions, 1 million de jeunes, d'enfants, de jeunes adolescents. Je trouve cette situation déplorable dans un pays tel que le nôtre, un pays qui est riche, si on le compare aux autres pays du monde.

Au moment où l'on se parle, il y a 2 millions de Canadiens et Canadiennes qui reçoivent de l'assistance sociale, et là aussi il y en a un grand nombre qui sont des femmes et des enfants. Je trouve cela absolument déplorable que dans notre pays, le Canada, qui compte 27 millions d'habitants, il y en ait 2 millions, presque 10 p. 100, qui soient sur l'assistance sociale. Je trouve cela malheureux!

• (1130)

Et puis lorsque l'on parle du chômage, des gens qui n'ont pas d'emploi, on parle de presque un million et demi, et ça dépasse peut-être ce chiffre puisqu'il y en a qui ont abandonné. Il y en a qui se disent que ça ne sert à rien.

Je vais vous donner des exemples concrets de ma propre circonscription. Dans ma circonscription, je pourrais nommer au moins sept jeunes hommes qui ont quand même des diplômes universitaires assez importants, des maîtrises en administration publique, dans le domaine de l'économie et dans d'autres domaines très importants, et qui n'ont pu se trouver du travail, qui trouvent des contrats d'un mois ou deux, quelque chose comme cela, mais rien à long terme, rien qui promet. Peut-on imaginer ces jeunes qui ont étudié pendant des années afin de s'assurer un avenir prometteur, et qui ont perdu espoir.